

## SPÉCIAL CONFINEMENT #2 - LA SANTÉ À PANTIN

Deuxième vague oblige, les médecins des centres municipaux sont de nouveau organisés. Objectif: continuer à recevoir leurs patients « hak » (hors accès aux urgences) et diagnostiquant et soignant les personnes potentiellement contaminées. Quant aux tests PCR et antigéniques, ils sont effectués à un endroit dédié.

© DR

Publié le 01 décembre 2020

Nous sommes ouverts et tous les malades sont les bienvenus ! », insiste le docteur Didier Duhot, directeur des trois CMS de la ville, lorsqu'on l'interroge sur l'organisation mise en place pour faire face à la pandémie qui, en ce mois de novembre, continue de sévir durement. « Il n'est pas question de revivre ce que nous avons connu après la première vague, en mars, lorsque des patients souffrant notamment de maladies chroniques avaient préféré renoncer à venir nous consulter, poursuit-il. Aujourd'hui, notre organisation nous permet de recevoir tout le monde, tout en limitant les regroupements. » Concrètement, pour réduire au maximum les temps d'attente, et donc les risques de contamination entre patients, lors des plages de consultation sans rendez-vous « deux fois plus de praticiens sont mobilisés », indique Didier Duhot. Des téléconsultations devraient aussi de nouveau être organisées prochainement pour les contrôles de routine.

### Dépistages rapides

Pour les Pantinois qui craignent d'être porteurs du virus, ou présentant des signes susceptibles d'être associés à la Covid, des tests PCR, par prélèvement nasopharyngé, sont organisés entre 17.00 et 19.00, dans les trois CMS de la ville. Les résultats sont désormais communiqués en deux jours maximum. Les mêmes types de diagnostics peuvent en outre être effectués tous les jours – du lundi au samedi, entre 9.00 et 12.00 (pour les patients munis d'une ordonnance et/ou présentant des symptômes) et entre 14.00 et 17.00 (pour tous les autres) au centre de dépistage dédié, installé au sein du foyer Cocteau et géré par un laboratoire privé.

Depuis peu, s'ajoute à ce dispositif la possibilité d'effectuer des tests antigéniques, permettant d'obtenir un résultat en 15 à 30 minutes, chez les infirmiers, les pharmaciens et, grâce à un partenariat établi entre la ville et la Protection civile, dans les locaux de cette association installée aux Quatre-Chemins (tous les samedis de 8.30 à 17.00, entrée par le CMS Sainte-Marguerite). Complémentaires des premiers, ces tests sont, eux aussi, entièrement pris en charge par la Sécurité sociale et s'adressent aux personnes ne présentant pas de signes de comorbidité (diabète, hypertension...) et n'étant pas cas contact.

Dans les officines, ces tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) ne peuvent être effectués que par des pharmaciens, des préparateurs en pharmacie ou des étudiants ayant validé leur première année. Ensuite, seuls les pharmaciens titulaires sont habilités à délivrer les résultats.

A noter que ces tests ne peuvent être pratiqués hors d'une officine (par exemple dans des bâtiments préfabriqués ou sous des barnums) qu'après autorisation expresse du préfet et/ou du maire de la ville (lorsque l'installation est déployée sur le domaine public).



### CMS ET CENTRES DE DÉPISTAGE DÉDIÉS À LA COVID-19 :

- > CMS Cornet et centre de dépistage dédié à la Covid  
10-12, rue Cornet. CMS Cornet : 01 49 15 45 05
- > CMS Sainte-Marguerite  
28, rue Sainte-Marguerite, 01 49 15 45 09  
Dépistage de la Covid au moyen de tests antigéniques : tous les samedis jusqu'à la fin de l'année de 8.30 à 17.00 dans les locaux de la

<https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/special-confinement-2-la-sante-a-pantin-3463>

dimanche jusqu'à la fin de l'année, de 8h30 à 17h30, dans les locaux de la Protection civile. Entrée par le CMS Sainte-Marguerite. Pour les personnes à mobilité réduite par le 27, rue Berthier.  
> CMS Ténine  
2, avenue Aimé-Césaire, 01 49 15 37 40

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX  
 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.